

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 15 MAI 2025
DE LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DE PARIS
COMPTE RENDU

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la société Aéroports de Paris s'est tenue le 15 mai 2025 à 15 heures à la Maison de la Chimie, située dans le 7^{ème} arrondissement de Paris, sous la présidence de Philippe Pascal. La séance a été retransmise en direct.

Philippe Pascal s'est réjoui de retrouver les actionnaires présents sur place, à la Maison de la Chimie, et en ligne. Il a débuté la séance par un hommage appuyé à Augustin de Romanet, sous la direction duquel le Groupe ADP a su faire face aussi bien aux périodes les plus critiques, comme la pandémie de Covid-19, qu'aux défis les plus enthousiasmants, comme l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Philippe Pascal a souligné que le Groupe ADP traverse un moment crucial, marqué à la fois par de fortes exigences et de réelles opportunités pour renforcer son leadership mondial et son rôle dans la décarbonisation du secteur aérien. Ceux-ci doivent s'inscrire dans une vision stratégique de long terme pour les aéroports.

Philippe Pascal a présenté Justine Coutard qui l'accompagnera dans la direction de l'entreprise et dont le rôle permettra le renforcement de la gouvernance de l'entreprise. Justine Coutard a été proposée au Conseil d'administration comme Directrice générale déléguée, dans le cadre de la nomination d'un second dirigeant mandataire social.

Philippe Pascal a exposé la nouvelle gouvernance interne, avec notamment la création d'un comité de direction générale, en place depuis le 14 mars dernier :

- Christelle de Robillard, qui a pris sa succession en tant que directrice générale adjointe en charge des finances, de la stratégie et du développement ;
- Loïc Aubouin, chargé de la simplification, de la transformation et des ressources humaines, et également Directeur juridique ;
- Régis Lacote, en charge des opérations et de l'innovation, et également Directeur de l'aéroport de Paris-CDG ;
- Mathieu Daubert, dont le champ d'action recouvre les questions commerciales et d'hospitalité.

Philippe Pascal a également salué la présence des membres du Conseil d'administration, les membres du Comex, les commissaires aux comptes, Guillaume Troussicot pour Deloitte et associés ainsi qu'Antoine Flora et Alban de Claverie du Cabinet Ernst & Young Audit et de Maître Hervé Rouet, huissier de justice, chargé de contrôler le bon déroulement de l'assemblée générale.

Les fonctions de scrutatrices étaient assurées par l'Etat, représenté par Aurélianne Labourdette, qui détient 50 106 687 actions et par Predica, représenté par Najat Aasqui, qui détient 7 492 506 actions. Loïc Aubouin, Directeur Juridique et des Assurances, a été désigné secrétaire de l'assemblée.

L'assemblée générale a réuni 4 590 actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance et par Votaccess, soit 88,25 % du total des actions disposant du droit de vote. En conséquence, l'assemblée réunissant le quorum fixé par la loi tant pour les décisions ordinaires que pour les décisions extraordinaires a été régulièrement constituée et a donc pu valablement délibérer. Philippe Pascal, Président-directeur général, Justine Coutard, Directrice générale déléguée, et Christelle de Robillard, Directrice générale adjointe en charge des finances, de la stratégie et du développement ont présenté les activités du Groupe ADP.

Philippe Pascal a exposé les faits marquants de l'année 2024 et les points d'actualité des premiers mois de l'année 2025. L'année 2024 a été marquée par le trafic à l'échelle du Groupe qui est repassé au-dessus de ses niveaux de 2019, avec une dynamique particulièrement forte à l'international. Il s'est félicité de la belle réussite d'Aéroports de Paris en matière d'accueil, d'hospitalité et de qualité de service pour les passagers, avec en point d'orgue la réception réussie des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Le trafic du début de l'année 2025 est en ligne avec les attentes du groupe et poursuit sa progression : sur les quatre premiers mois, il est en croissance de +5% à Paris et de +6,9% à l'échelle du groupe.

Enfin, il s'est réjoui du classement Skytrax 2025 qui classe huit aéroports du groupe parmi les 100 meilleurs aéroports du monde. L'aéroport Paris-Charles de Gaulle confirme son excellence en étant désigné, pour la quatrième année consécutive "Meilleur Aéroport d'Europe". L'aéroport Paris-Orly conserve, quant à lui, sa 30^{ème} position dans ce classement mondial et se distingue comme l'un des meilleurs aéroports régionaux.

Christelle de Robillard a commenté les résultats financiers de l'exercice 2024, marqués par une croissance solide du trafic principalement portée par les filiales TAV Airports et GMR Airports. Elle a souligné que le CA/PAX Extime Paris a atteint un niveau record de 32,1 euros, en progression de près de 5% par rapport à 2023.

Justine Coutard et ses équipes œuvrent à la transition des plateformes pour les rendre toujours plus accueillantes et durables, à même de répondre aux attentes de leurs clients passagers, des compagnies aériennes et des riverains. Les objectifs découlent de la feuille de route stratégique, *2025 Pioneers*, présentée en février 2022, pour construire le socle d'un nouveau modèle aéroportuaire orienté vers la durabilité et la performance. Les principaux objectifs sont la neutralité carbone d'ici 2030 pour 23 des aéroports du groupe ADP et les émissions nettes zéro d'ici 2050 pour 10 d'entre eux. Les premiers résultats sont déjà visibles grâce aux actions mises en place, notamment le développement des énergies renouvelables comme la géothermie et le solaire photovoltaïque.

En conclusion, Philippe Pascal a affirmé son ambition de poursuivre la transformation de l'entreprise pour en faire un modèle mondial d'innovation, d'accueil et de transition écologique dans le secteur aérien.

Lors de la séquence du dialogue, les actionnaires présents en salle et ceux participants à distance, grâce à la mise en place d'un Webchat, ont posé leurs questions auxquelles des réponses ont été apportées. Ces échanges sont disponibles dans la vidéo de l'assemblée générale sur le site internet.

Les 17 résolutions présentées par le Conseil d'administration et soumises au vote des actionnaires ont été approuvées.

Il est noté que la résolution n° 3 portant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2024 a fixé un dividende à 3 euros par action.

À la fin de l'assemblée générale, Philippe Pascal a remercié les actionnaires pour leur confiance et leur engagement dans la société.

Le détail complet des votes, les présentations ainsi que la retransmission vidéo de l'intégralité de l'assemblée générale mixte sont disponibles sur le site internet du Groupe ADP à l'adresse suivante :

<https://www.parisaeroport.fr/groupe/finances/actionnaires-individuels/homepage/assemblee-generale/assemblee-generale-2025>